

Créteil, le 20 septembre 2020

**Rectorat**

**Bureau des IA-IPR**

Affaire suivie par

Secrétariat des IA-IPR SVT

T : 01 57 02 68 43

Mél : ce.ipr@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco

94010 Créteil cedex

www.ac-creteil.fr

Les IA-IPR de Sciences de la vie et de la  
Terre

à

Mesdames et messieurs les enseignants  
de Sciences de la vie et de la Terre

s/c de Mesdames et messieurs les chefs  
d'établissement

## **Lettre de rentrée SVT 2020-2021**

Nous adressons nos vœux de bienvenue aux nouveaux collègues qui intègrent notre académie et félicitons les stagiaires, lauréats des divers concours de recrutement. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui étaient déjà affectés dans notre académie pour le travail accompli dans un contexte très particulier : nous mesurons l'adaptation qui a été nécessaire à l'accompagnement à distance des élèves dans leurs apprentissages, les efforts, la créativité et l'engagement fournis pour qu'ils gardent le lien avec l'École.

La circulaire nationale de rentrée fixe les quatre priorités de l'année scolaire 2020-2021 <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2018068C.htm> :

- Protéger la santé des élèves et des personnels ;
- Développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau ;
- Assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- Transmettre les valeurs civiques.

Les premières semaines de cette année scolaire constitueront une période cruciale pour prévenir le décrochage scolaire, s'assurer que tous les élèves retissent le lien avec l'école, y retrouvent sens et intérêt pour les apprentissages et progressent tout autant dans le développement de compétences transversales que dans les acquis disciplinaires. Le plan académique de lutte contre le décrochage scolaire joint à ce courrier vous sera d'une aide précieuse dans le cadre de la gestion de l'hétérogénéité accrue dans toutes les classes.

Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations communes à toutes vos disciplines et spécialités. Complétées par les éléments propres à vos disciplines, elles ont pour objectif de consolider l'acquisition, par les élèves, d'un socle solide destiné à développer leur autonomie et d'éclairer leurs choix, notamment d'orientation. Ainsi :

- Le travail de consolidation se fera, selon les besoins, au fil des apprentissages tout au long de l'année en favorisant le lien social entre élèves et l'entraide entre pairs ;
- Afin d'assurer la continuité pédagogique, il est important de tirer les enseignements de l'expérience vécue pendant le confinement et de se tenir prêt à une période d'enseignement distanciel dans le cadre d'un



confinement partiel qui pourrait se présenter. Il faudra donc prendre appui sur les outils et usages pédagogiques du numérique dans vos gestes professionnels et pouvoir, si la situation le requiert, facilement les activer

- Après une année d'expérimentation, le premier trimestre pour les classes de terminale et le troisième trimestre pour les classes de troisième verront la mise en œuvre effective de la certification Pix (arrêté du 30 août 2019). Pix s'appuie sur le référentiel du cadre de référence des compétences numériques (CRCN). Ce référentiel couvre seize compétences réparties dans cinq domaines. Un auto-positionnement permettra à l'élève de déterminer son niveau d'acquisition de chaque compétence ;
- Au collège, l'exploitation plus approfondie des résultats des évaluations de sixième permettra de personnaliser les parcours des élèves. Parce qu'il est un levier de la personnalisation, en agissant sur la prévention du décrochage scolaire et la réduction des inégalités, votre investissement dans le dispositif « devoir faits » est essentiel, sa promotion auprès des familles des élèves de tous les niveaux du collège est primordiale. Il s'agit d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et d'accentuer en particulier la fréquentation en quatrième et en troisième ;
- Les tests de positionnement en seconde doivent servir d'appui pour recenser les besoins des élèves à cette rentrée. L'exploitation de leurs résultats, l'analyse fine des besoins et la mise en œuvre de remédiations adaptées appellent plus que jamais à un travail en équipe interdisciplinaire ;
- Pour les autres niveaux, des outils de positionnement permettant d'apprécier les acquis des élèves ont également été mis à disposition avec diverses ressources à l'adresse :  
<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>.  
Leur utilisation et les objectifs poursuivis devront être explicités clairement aux élèves, au-delà des bilans, il s'agit de leur redonner goût aux apprentissages ;
- Le travail mené sur la maîtrise de la langue écrite et orale à toutes les étapes de la scolarité sera poursuivi. A cet égard, il faudra veiller, dans toutes les disciplines, à intégrer la pratique quotidienne de la production écrite et orale, tant pour les filles que les garçons. Une attention particulière sera portée cette année à l'amélioration de la fluence dès la classe de sixième ;
- La session 2021 du baccalauréat général et technologique sera marquée par la mise en œuvre de l'épreuve du « Grand oral ». Par ailleurs, le bulletin officiel spécial n°6 du 31 juillet 2020 précise les nouvelles modalités d'organisation du contrôle continu et donc de la mise en œuvre des évaluations communes. Pour vous accompagner, des sessions de formation vous sont proposées dans le plan académique de formation et un travail sera conduit dans le cadre du plan d'animation ;
- Afin d'assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers et plus largement celle de tous les élèves dans le contexte particulier de cette rentrée, l'adaptation des réponses éducatives et pédagogiques sera déterminante.

Dans notre académie peut-être plus encore l'attention aux valeurs de la République et l'engagement des élèves sont des objectifs essentiels :

- L'éducation aux valeurs de laïcité et de citoyenneté, ainsi que la culture de l'engagement et de lutte contre toutes formes de discrimination, continueront à se déployer au travers de l'ensemble des disciplines et dans toutes les dimensions de l'activité scolaire. Transmettre les valeurs de la République et les faire vivre au quotidien dans les établissements scolaires est au cœur des missions de l'Éducation nationale ;



- Les questions environnementales, présentes dans l'article 9 de la loi pour l'École de la confiance, seront également au centre de nos préoccupations. L'enseignement des enjeux du développement durable dans toutes les disciplines scolaires est une priorité importante de cette rentrée. Cette priorité se traduit par des modifications de programmes de la maternelle et des cycles 2,3 et 4, publiées cet été. Pour favoriser l'engagement et initier des actions sans attendre, l'élection des éco-délégués est désormais obligatoire dans toutes les classes au collège et au lycée dès cette rentrée ;
- La préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sera une opportunité pour permettre aux établissements et aux élèves de s'impliquer de manière transversale, en s'appuyant sur différentes disciplines, tout en développant l'esprit d'équipe.

Le rendez-vous de carrière est une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur vos pratiques pédagogiques et d'identifier vos besoins en formation en vue de votre développement professionnel. L'arrêté publié au journal officiel du 19 mai 2020 prolonge la campagne 2019-2020 jusqu'en décembre 2020.

Les professeurs et CPE stagiaires lauréats de concours de recrutement session 2020, dont les modalités ont été adaptées compte tenu des conditions sanitaires, feront l'objet d'une attention particulière.

Votre contribution pour faire vivre le volet éducatif du projet d'établissement et votre engagement dans les réflexions et actions collectives au service des élèves demeurent essentiels. En lien avec vos équipes de direction, les corps d'inspection seront à vos côtés pour vous accompagner.

Nos actions s'inscriront dans le cadre du projet académique 2020-2024 qui sera prochainement publié et mettra l'accent sur l'autonomie et la mobilité des élèves et des personnels.

***Les Sciences de la vie et de la Terre contribuent pleinement à l'ensemble des axes de cette rentrée.***

Nous tenons, nous aussi, à vous remercier pour l'engagement qui a été le vôtre durant l'année dernière, en particulier depuis le mois de mars au service des réussites de vos élèves. Vous avez dû vous adapter et réinventer vos modalités pédagogiques pour répondre au mieux à la continuité pédagogique dans un contexte contraint.

Compte tenu de cette expérience, nous attirons votre attention sur certains points de cette rentrée.

**1) Quelques préconisations pédagogiques liées au contexte de cette rentrée :**

- Utiliser l'approche spiralaire des programmes et la progressivité des niveaux de maîtrise des compétences tout au long de l'année afin de stabiliser et de remobiliser les acquis déjà abordés l'an dernier en particulier pendant la phase de confinement. Ceci afin d'éviter de consacrer des séances de rattrapage in extenso des notions abordées lors du confinement ;
- Réaffirmer les spécificités de notre discipline dans vos choix didactiques à savoir les finalités éducatives liés aux "éducations à", l'approche épistémologique et la construction du savoir scientifique, comme le rapport nécessaire au réel. Si ce dernier point s'avère difficile compte tenu du contexte, il convient alors de s'adapter en palliant par exemple, l'impossibilité de la manipulation individuelle par la démonstration au bureau ;



- Renforcer la collaboration au sein de l'équipe disciplinaire pour :
  - Identifier les parties de programmes étudiées en présentiel ou distanciel l'année dernière ;
  - Construire une programmation anticipant les parties susceptibles d'être réalisées en distanciel ou d'autres nécessitant le présentiel à réaliser ;
  - Harmoniser les outils numériques pour le distanciel et accompagner les élèves à leur prise en main et à leur acculturation ;
  - Engager une réflexion commune sur le travail personnel des élèves et l'utilisation des dispositifs d'accompagnement comme par exemple " devoirs faits.
  
- Accentuer l'apprentissage tout au long du parcours de l'élève de la production d'écrits scientifiques structurés et des diverses modalités de l'oral. Dans ce cadre, l'utilisation des résultats des évaluations nationales semble nécessaire.

## 2) L'éducation au développement durable en SVT au collège et au lycée :

Les enjeux du développement durable sont intégrés aux programmes d'enseignement dès le niveau primaire jusqu'au lycée. Les SVT ont ici un rôle essentiel à jouer dans la formation des élèves, par l'apport de connaissances fiables, la compréhension des démarches scientifiques mises en œuvre et leur mise en perspective dans un objectif éducatif (santé, environnement, citoyenneté...).

Les [17 objectifs de développement durable](#) (ODD) adoptés par l'ONU pour la période 2015-2030 permettent de mieux cerner les différents champs concernés et illustrent d'autant plus la place majeure des SVT pour construire une écocitoyenneté responsable.

Les programmes de lycée mis en œuvre depuis l'an dernier intègrent cette dimension, les [modifications de programmes](#) de cycle 3 et cycle 4, publiés le 30 juillet 2020, renforcent la prise en compte des ODD. La [circulaire nationale EDD 2030](#) fixe un plan d'actions à court et long terme, auquel notre discipline peut largement contribuer.

Autre enjeu de cette rentrée : former et accompagner les écodélégués dont l'élection est désormais obligatoire dans toutes les classes au collège et au lycée.

Pour vous aider, le site [edd.ac-creteil.fr](http://edd.ac-creteil.fr) vous propose ressources et pistes d'activités.

## 3) L'offre de formation pour les enseignants de SVT :

La mise en place des nouveaux programmes et la construction des progressions, la gestion de l'hétérogénéité et la différenciation, l'apprentissage et la progressivité des compétences, la production d'écrit et la communication scientifique, l'esprit critique et la construction du savoir scientifique... autant de sujets qui méritent au collège comme au lycée, échanges, collaboration et formation. C'est pourquoi nous vous rappelons l'offre des [stages du PAF](#) ;

Nous portons depuis plusieurs années la volonté d'une collaboration entre pairs au sein de notre discipline et l'importance de l'intelligence collective dans la mise en œuvre des enjeux éducatifs. Dans cet esprit, des journées d'animation de proximité pour le lycée comme pour le collège vous seront proposées cette année.

De plus [les ANT](#) (=aide négociée de territoire) restent des dispositifs qui permettent de développer cet objectif à l'échelle des territoires. Aussi n'hésitez pas à vous en emparer en vous regroupant entre établissements ou au sein du district, sur une ou des problématiques spécifiques à notre discipline et choisies par vous ou



5

sur des thématiques plus transversales comme, par exemple, l'éducation à la sexualité ou l'éducation au développement durable. Les correspondants formation (« CLIF ») restent positionnés dans chaque district et constituent pour vous des relais pour organiser et déposer vos demandes d'ANT via votre chef d'établissement.

#### 4) Textes récents et ressources pour les nouveaux programmes SVT et Enseignement scientifique au lycée :

Nous profitons de ce courrier pour faire le point sur les **textes institutionnels publiés cet été** :

- Lycée : contrôle continu BO spécial du 31 juillet 2020 [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=39770](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770)
- Modifications de programmes de cycle 3 et cycle 4 au BO du 30 juillet 2020 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>

Mais aussi :

- Les programmes de Terminale publiés au BO spécial du 25 juillet 2019 : <https://www.education.gouv.fr/au-bo-special-du-25-juillet-2019-les-programmes-de-la-classe-terminale-des-voies-generale-et-6713>
- La note sur les modalités du contrôle continu parue au BO du 25 juillet 2019 : [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=144063](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144063)
- L'arrêté sur la nature et durée des épreuves terminales (au JO du 6/08/2019) : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038880992&categorieLien=id> confirmant un écrit de 3h30 et une épreuve pratique de 1h (comptant 5 points).

Des **ressources nationales** autour des nouveaux programmes de Lycée sont accessibles sur le site Eduscol et seront progressivement enrichies :

- pour l'enseignement scientifique : <https://eduscol.education.fr/cid143130/enseignement-scientifique-bac-2021.html>
- pour les SVT : <https://eduscol.education.fr/cid143525/svt-bac-2021.html>

Vous trouverez les **sujets zéro** pour les épreuves d'EC (enseignement scientifique et spécialité SVT en première pour les élèves qui ne poursuivent pas cette spécialité) : <https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-1e-bac-2021.html>

Nous vous rappelons que les **ressources académiques** sont accessibles sur le site académique SVT : <http://svt.ac-creteil.fr/?Mise-en-oeuvre-des-nouveaux-programmes-du-lycee> . Vous avez également la possibilité de participer aux échanges académiques sur le groupe Tribu dont vous trouverez l'accès sur cette même page.

Des animations académiques vous seront proposées comme chaque année.

#### 5) Olympiades de Géosciences et de biologie :

Des informations seront accessibles et complétées tout au long de l'année sur le site académique SVT.

#### 6) La sécurité en SVT :

Nous vous rappelons que la sécurité au sein des établissements scolaires constitue une priorité majeure dans laquelle chacun doit s'inscrire, elle s'appuie notamment sur la vigilance quotidienne de la communauté éducative.



Afin cette année de mettre en œuvre le protocole sanitaire dans notre enseignement, nous vous rappelons les préconisations données dans ce document [ressources/prevention\\_risque\\_bio\\_lab0](#)

Nous réaffirmons par ailleurs l'importance de l'éducation aux risques et à la sécurité au sein du laboratoire de SVT. Deux documents doivent être connus de tous :

6

- la plaquette synthétique "[Risques et sécurité en SVT](#)"
- la [circulaire académique de référence concernant le risque chimique](#)

Pour les nouveaux enseignants, nous attirons votre attention sur :

- Le fait que les dissections ne peuvent avoir lieu que sur des « non vertébrés » (excepté les céphalopodes) et sur des vertébrés faisant l'objet d'une commercialisation destinée à l'alimentation humaine. La dissection des souris est interdite ([circulaire n° 2016-108 du 8-7-2016](#)).
- Que la manipulation classique consistant à décolorer des feuilles de pélargonium avec de l'alcool bouillant doit impérativement être réalisée sous hotte aspirante (ou système de distillation) en dehors de la présence des élèves.

Pour mémoire, le site national dédié à la sécurité en SVT, est hébergé sur le site de Toulouse : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/risques-et-securite>

#### **7) Répartition et organisation au sein de l'équipe d'inspection SVT :**

Plusieurs membres de notre groupe portent des dossiers transversaux à l'échelle académique : Délégué académique à la formation continue (Vincent Audebert), Correspondant académique Education prioritaire (Alain Pothet), Coordinatrice académique Education au développement durable (Sophie Pons), Responsable de la mission Bien-être Coopération Réussite (Bénédicte Hare).

L'équipe d'inspection SVT reçoit donc cette année l'appui d'un chargé de mission à temps plein, Thibault Clopin et de trois collègues chargées de mission à temps partiel.

Bertrand Pajot, Inspecteur général du groupe STVST, est en charge de notre académie.

Vous trouverez ci-dessous la répartition des dossiers propres aux SVT au sein de notre équipe :

Hare Bénédicte	Groupe bac-3/bac+3 Compétences psycho-sociales et santé Remplacement en SVT
Pons Sophie	Education au développement durable Education à la sexualité SVT et langues étrangères
Pothet Alain	SEGPA
Rondeau-Revelle Michelle	Plan d'animation et de formation SVT Suivi des stagiaires
Clopin Thibault	Numérique en SVT Dispositif Jardins de Créteil Réfèrent SVT pour JOP 2024
Carrez Anne	Sécurité au laboratoire SVT visites conseil
Reix Nathalie	Olympiades Géosciences et de biologie visites conseil
Roux Isabelle	Animation groupe de production de ressources visites conseil

Nos coordonnées sont à la fin de cette lettre.



7

La répartition des **secteurs d'accompagnement** (par district) est la suivante :

	<b>Seine et marne</b>	<b>Seine Saint Denis</b>	<b>Val de marne</b>
HARE Bénédicte	D1 CHELLES D5 LAGNY	D2 AUBERVILLIERS D6 MONTREUIL D1 SAINT DENIS	D1 NOGENT D6 VITRY
PONS Sophie	D7 MARNE LA VALLEE	D3 DRANCY D4 AULNAY D7 BONDY	D2 CHENNEVIERE D3 ST MAUR D4 CRETEIL D5 MAISONS ALFORT
POTHET Alain			D7 ARCUEIL D8 CACHAN
RONDEAU- REVELLE Michelle	D8 MELUN D9 PROVINS D10 BRIE SENART D11 MONTEREAU D12 FONTAINEBLEAU	D8 GAGNY	D10 LIMEIL BREVANNES
CLOPIN Thibault	D2 MITRY MORY D3 MEAUX D4 ROISSY EN BRIE D6 COULOMMIERS	D5 BOBIGNY	D9 CHOISY

### 8) Votre accompagnement et votre rendez-vous de carrière

Chacun d'entre vous a donc un **référént disciplinaire**, membre de notre équipe d'inspection, **comme précisé dans le tableau ci-dessus**. Ce référent est votre contact privilégié pour toute question (notamment relative à votre accompagnement).

L'accompagnement pédagogique proposé peut reposer sur une demande d'un enseignant, d'une équipe ou d'un établissement comme sur une décision de l'équipe d'inspection. Cet accompagnement peut revêtir diverses modalités : des visites, des entretiens ou des animations pour une équipe ou à l'échelle du district/réseau.

Concernant votre parcours professionnel, dans le cadre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (**PPCR**- Décret n° 2017-786 du 5 mai 2017), le **rendez-vous de carrière** est une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur vos pratiques pédagogiques (référentiel de compétences de 2013 au BO du 25 juillet 2013) et d'identifier vos besoins en formation et en accompagnement, pour votre développement professionnel. Ces rendez-vous seront menés sur l'ensemble du territoire académique par l'un ou l'autre des membres de l'équipe.

Pour préparer ce rendez-vous, valoriser votre parcours professionnel et nourrir les échanges que vous souhaitez avoir avec l'inspecteur-trice, nous vous encourageons à remplir le [document de référence](#) et à nous le faire parvenir quelques jours avant la date fixée. Toutes les informations : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>



8

## 9) Moyens de communication et d'information :

- La liste de diffusion académique disciplinaire SVT  
**Il est impératif d'activer votre adresse mail académique car nous utilisons régulièrement le canal de la liste académique disciplinaire** pour communiquer collectivement avec vous.
- Le dossier i-prof  
Pour percevoir au mieux le travail que vous menez au sein de la classe et dans votre établissement, nous vous engageons à compléter votre dossier personnel dans I-Prof.
- Sites de ressources en SVT :
  - Le site SVT académique
  - Le portail national de ressources <http://eduscol.education.fr/svt/>
  - Les sites ENS : le site Planet Vie (<https://planet-vie.ens.fr/>) et Planet Terre (<http://planet-terre.ens-lyon.fr/>) sont à votre disposition pour s'informer, se former et vous fournir des supports pour votre enseignement.
- La liste de discussion, accessible depuis la rubrique « animations » du site SVT : elle facilite les échanges professionnels entre les professeurs de SVT de notre académie.
- Compte twitter : @SVTdeCreteil  
Compte Facebook : SVTdeCreteil
- Pour nous contacter :

*Secrétariat des IA-IPR SVT : [ce.ipr@ac-creteil.fr](mailto:ce.ipr@ac-creteil.fr)*

*[anne.carrez@ac-creteil.fr](mailto:anne.carrez@ac-creteil.fr)*

*[vincent.audebert@ac-creteil.fr](mailto:vincent.audebert@ac-creteil.fr)*

*[thibault.clopin@ac-creteil.fr](mailto:thibault.clopin@ac-creteil.fr)*

*[benedicte.hare@ac-creteil.fr](mailto:benedicte.hare@ac-creteil.fr)*

*[sophie.pons2@ac-creteil.fr](mailto:sophie.pons2@ac-creteil.fr)*

*[alain.pothet@ac-creteil.fr](mailto:alain.pothet@ac-creteil.fr)*

*[nathalie.reix@ac-creteil.fr](mailto:nathalie.reix@ac-creteil.fr)*

*[michelle.rondeau@ac-creteil.fr](mailto:michelle.rondeau@ac-creteil.fr)*

*[isabelle.roux@ac-creteil.fr](mailto:isabelle.roux@ac-creteil.fr)*